



Tout salarié qui assure l'encadrement de travaux à proximité de réseaux souterrains ou aériens



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une attestation individuelle de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Encadrer un chantier à proximité des réseaux en toute sécurité
- Assimiler une connaissance parfaite du contenu de l'AIPR pour les encadrants
- Obtenir son certificat AIPR encadrant

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être âgé de plus de 18 ans
- Détenir un certificat d'aptitude délivré par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1: THÉORIE

- Connaître les instructions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Se familiariser avec les rôles, les missions et les responsabilités en qualité d'encadrant
- Distinguer les différents types de réseaux enterrés et aériens, apprendre leur terminologie
- Être capable de vérifier et d'apporter des réponses aux DT et DITC
- Maîtriser la lecture de plans de réseaux
- Gérer les Avis de Travaux Urgents (ATU)
- Connaître les différents moyens de protection individuelle et collective et leur utilisation
- Appréhender l'adéquation entre les besoins et le matériel nécessaire
- Identifier les situations à risques
- Établir un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparer des relevés topographiques de réseaux
- Connaître les règles d'arrêt de chantier

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : études de cas, échanges d'expériences et mises en situation
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles nécessaires à la préparation, à l'organisation et au suivi des travaux réalisés à proximité des réseaux
- Les séquences pédagogiques abordent le cadre réglementaire de la réforme anti-endommagement, les responsabilités des différents intervenants, les procédures DT-DICT, l'analyse des réponses des exploitants de réseaux, la lecture des plans, l'identification des réseaux sensibles et non sensibles, l'organisation des chantiers, les techniques de prévention des endommagements ainsi que la conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'incident
- Les exercices pratiques permettent d'analyser des situations réelles, d'identifier les risques, de définir les mesures de prévention adaptées et de préparer efficacement les participants à l'examen AIPR de niveau Encadrant
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION



- L'évaluation est réalisée de manière continue tout au long de la formation au travers de questionnaires, d'études de cas, d'exercices pratiques et d'échanges avec le formateur
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à appliquer la réglementation relative aux interventions à proximité des réseaux, à préparer et organiser les travaux en sécurité, à analyser les documents réglementaires (DT, DICT, plans de réseaux), à identifier les risques liés aux réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques, à mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et à assurer l'encadrement des équipes dans le respect des exigences réglementaires
- Une évaluation théorique, sous la forme de questions similaires à celles de l'examen officiel, permet de vérifier l'acquisition des connaissances nécessaires à la réussite du QCM AIPR Encadrant
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur titulaire du certificat AIPR niveau concepteur

